

Cas type

OVINS PROLIFIQUES GRANDES CULTURES



Conduite intensive des surfaces fourragères en zone de grandes cultures du sud-ouest

100 ha (60 ha céréales - 40 ha SFP) - 2,0 UMO

75 UGB - 500 brebis - Productivité 1,44

3 périodes d'agnelage



Ce système rassemble des exploitations de structure moyenne à grande pour les zones où elles sont implantées. Le plus souvent, elles sont sur des zones de coteaux ou bien des terrasses en vallées où les rendements en culture ne sont pas optimums. Les meilleures terres sont consacrées aux céréales et aux fourrages irrigués.

Ces exploitations, en zone sèche de Midi-Pyrénées (moins de 650 mm mal répartis) ont toutes l'irrigation pour les cultures de ventes, le maïs ensilé et les légumineuses en têtes de rotation.

Tout en recherchant le maximum de prolificité, la conduite du troupeau est moyennement intensive avec le plus souvent l'objectif d'un agnelage par brebis et par an, réparti sur deux ou trois périodes de mise bas. Ces systèmes sont très sensibles à la conjoncture céréalière, remettant en question, si ce n'est la présence du troupeau, du moins sa taille ou sa conduite.



RESEAUX D'ELEVAGE



INSTITUT DEL'ELEVAGE



CHAMBRE D'AGRICULTURE



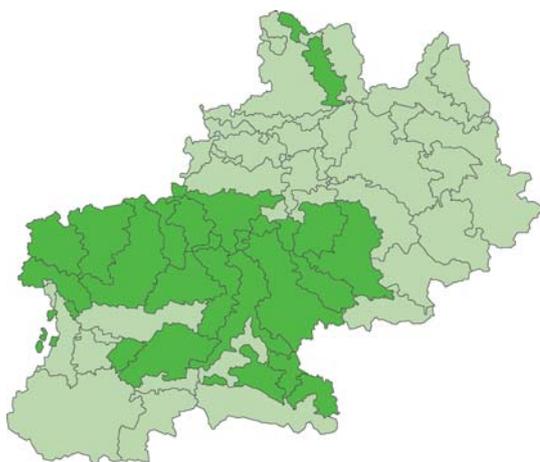
MAISON DE L'ELEVAGE

TARN



CONSEIL GENERAL

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Atouts

- Un troupeau prolifique avec des marges de progrès possibles en agissant sur le système de reproduction (accélération).
- Des potentialités agronomiques et fourragères permettant :
 - d'adapter l'autonomie alimentaire en fonction du prix des matières premières.
 - de sécuriser la production vis-à-vis des aléas climatiques (ensilage, irrigation).

Contraintes

- Maîtrise de la conduite d'animaux à fort potentiel de production.
- Recours au stock pour gérer la pousse explosive de l'herbe liée aux conduites intensives des surfaces, pour faire face aux périodes sèches de moindre production.
- Besoins en mécanisation des surfaces et des intrants importants.
- Moyens de production importants (bâtiments équipements, chaînes d'alimentation...) indispensables à de bonnes conditions de travail.

GESTION DES SURFACES

Assolement

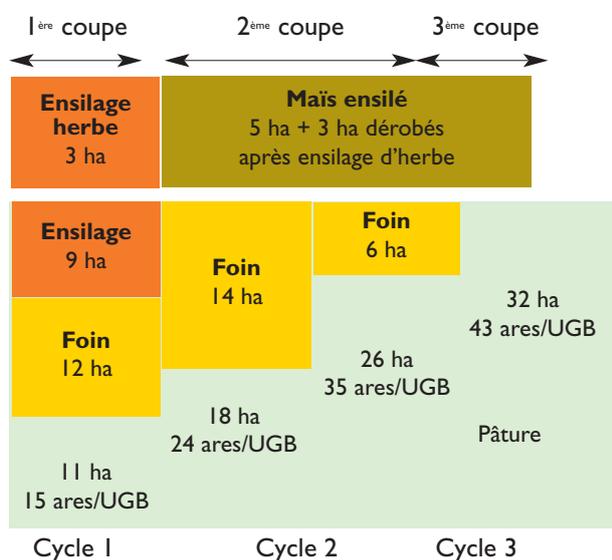
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Cultures de vente	60 ha
Maïs grain irrigué	12 ha
Céréales à paille (ou oléoprotéagineux)	48 ha
Gel	0 ha
SFP	40 ha
Maïs ensilé	8 ha
Prairies temporaires	17 ha
Prairies longue durée	15 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe peut se faire très tôt en fin d'hiver (déprimage pour étaler les récoltes d'herbe) sur les prairies permanentes et les prairies temporaires les plus vieilles.

Un pâturage hivernal peut être envisagé pour les animaux à faibles besoins (entretien, début de gestation).

L'été, la pâture, réservée aux animaux en fin de gestation ou vides, est assurée par les prairies temporaires avec un complément de fourrages grossiers en fonction de la sécheresse estivale.

L'irrigation est réservée aux cultures pour les stocks (maïs et légumineuses, principalement luzerne).

Les rotations le plus souvent pratiquées :

- céréale / RGI / maïs,
- céréales ou tournesol / luzerne / prairie temporaire / maïs.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Ensilage maïs	8	12,5 t MS	100 t MS
Ensilage	12	5 t MS	60 t MS
Foin 1c	12	3,0 t MS	73 t MS
Foin 2c	14	2,0 t MS	
Foin 3c	6	1,5 t MS	
Total			233 t MS

48 ha sont valorisés par des céréales à paille (rendement moyen 50 qx/ha) et sur 20 ha irrigables, 12 ha de maïs irrigués sont consacrés à la vente avec un rendement de 100 qx/ha.

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Maïs	180	9	27	20
Céréales	60	-	-	30
Prairies ensilées	60	15	40	15
Prairies fauchées	20	10	30	-
Prairies pâturées	20	-	-	-

Les prairies temporaires sont à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races prolifiques (Lacaune Ovitest, Romane) conduit :

- en croisement avec béliers de race à viande,
- autorenouvellement à partir d'IA race pure,
- 3 périodes d'agnelage.

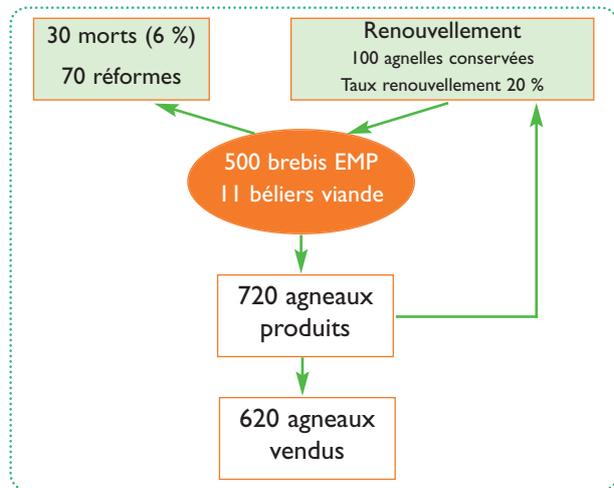
Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	95
Prolificité	180
Mortalité agneau	16 %
Productivité numérique	1,44

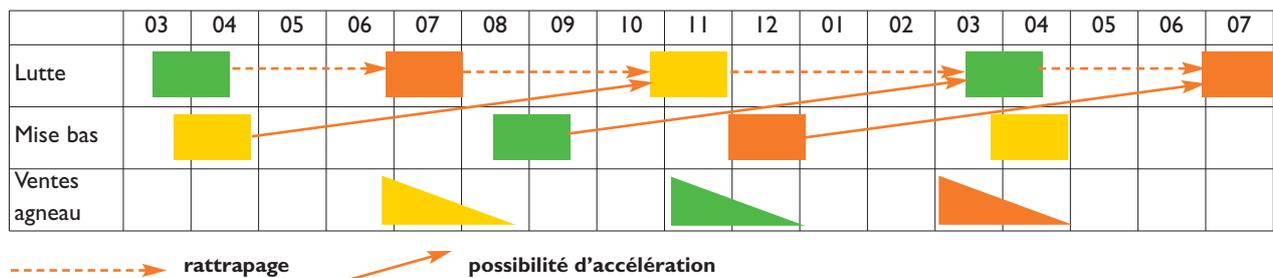
Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Agnelage en 3 périodes, une lutte par an avec repasse systématique du lot précédent. Deux lots sont conduits en IA : le lot lutté en 03-04 en IA viande pour production en contre-saison ; le lot de juillet en IA race pure pour production d'agnelles nées en décembre pour mise à la lutte 11 mois plus tard en octobre novembre. Ceci est un exemple de fonctionnement. Des variantes sont possibles (contre-saison en lutte naturelle, lot décalé

à d'autres périodes), mais on perd la faculté d'accélération... Les luttés sont courts : 3 à 4 semaines. La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 35-40 jours. Dans ces systèmes, la mise bas d'août peut poser problème car elle vient en concurrence avec le travail lié à l'irrigation, d'où la nécessité de prix bien démarqués sur cette production en contre-saison.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 110 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau : 70 kg
- Allaitement artificiel : 10 % des agneaux
13 kg de lait/agneau
- Foin : 150 kg de MS

- Ensilage : 320 kg de MS - 200 kg maïs - 120 kg d'herbe
soit 63 % de la ration en fourrage stock
soit 100-120 jours de pâturage maximum
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à partir de 70 jours

VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux lourds de bergerie vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau

- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou CCP)...
- Période de désaisonnement : ventes octobre-novembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir, vis de distribution du concentré sur parc à agneau).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneau.
- 200 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien à la période hivernale.

Stockage

- Cellules (capacité utilisée par les ovins 47 tonnes pour les brebis et 35 tonnes pour les agneaux).
- Hangar à foin (capacité 300 balles ou 500 m³), paille (capacité 300 balles ou 500 m³) et matériel.
- Un silo couloir 500 m³ pour l'ensilage de maïs.
- Deux silos taupinières de 150 m³ pour l'ensilage d'herbe

LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Désileuse.
- Travail du sol (charrue, rouleau, herse...).
- Appareil de traitement.
- Tracteur 4 roues motrices 150 cv et 1 tracteur puissance moyenne.
- Matériel d'irrigation.
- Télescopique.

CUMA

- Ensileuse.

La tendance dans ces exploitations est de transférer vers la Cuma le matériel de travail du sol et la traction correspondante. Ce transfert concerne aussi le matériel de fenaison là où la mise en place de chantiers collectifs est possible. Cette évolution se fait sur des considérations économiques et de rationalisation voire de simplification du travail.

Entreprise

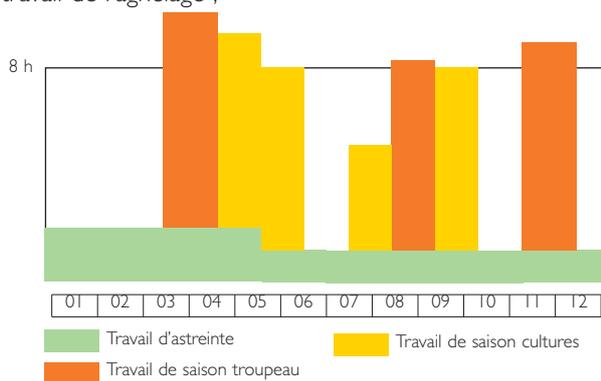
- Récolte céréales.

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
- les animaux sont rarement dehors 24h sur 24 et nécessitent un minimum de soins qui vient s'ajouter au travail de l'agnelage ;



- l'agnelage d'été peut être délicat du point de vue zootechnique (problèmes de chaleur, d'ambiance de bâtiment).

- Au printemps à la récolte des foins et la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux.
- L'été pose particulièrement problème avec la gestion de l'irrigation.

Besoin de main-d'œuvre

• Le total est équivalent à 2 personnes à temps plein avec une composition de main-d'œuvre qui peut varier suivant le statut juridique (GAEC 2 associés, GAEC successoral, EARL, salarié...). Dans le cas où il y a un salarié, il intervient sur les agnelages de novembre et mars, sur l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période de fenaison.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juillet 2009

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr - PUB IE : 00 09 57 108

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2010

PRODUIT TOTAL		166 147 €	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			61 667 €
Ventes			62 883 €
Agneaux lourds label	620	98,77	61 236 €
Réforme brebis	70	21,27	1 489 €
Réforme bélier	2	21,27	43 €
Laine			115 €
Achat d'animaux			1 216 €
Béliers	3	405,2	1 216 €
Produits cultures			60 719 €
Autoconsommé	860	12	10 320 €
Ventes céréales	1540	0,18	27 467 €
Ventes maïs	1200	0,19	22 932 €
Aides			43 760 €
Aides animales			11 790 €
Aide à la brebis	500	20,58	10 290 €
Aide à la contractualisation	500	3	1 500 €
Autres aides			31 970 €
ICHN			3 923 €
DPU			31 667 €
Modulation et prélèvements			- 3 620 €

CHARGES TOTALES		106 277 €	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles			51 432 €
Troupeau			25 826 €
Alimentation	500	45,59	21 296 €
Autoconsommé			10 320 €
Acheté			10 976 €
Frais d'élevage	500	9,06	4 530 €
Surface fourragère			5 234 €
Surface céréales			20 372 €
Céréales à paille	48	280	13 446 €
Maïs irrigué	12	577	6 927 €
Charges de structure (hors amortissement et frais financier)			39 216 €
MSA Salaires			7 000 €
Mécanisation			17 456 €
Carburant			9 044 €
Travaux par tiers			5 500 €
Entretien, achat petit matériel, divers			2 912 €
Bâtiments			4 201 €
Foncier			5 358 €
Autres charges de structures			5 200 €
Amortissements			15 249 €
Foncier			153 €
Bâtiments			4 080 €
Mécanisation			10 200 €
Autres			816 €
Frais financiers			380 €
Excédent brut d'exploitation			75 498 €

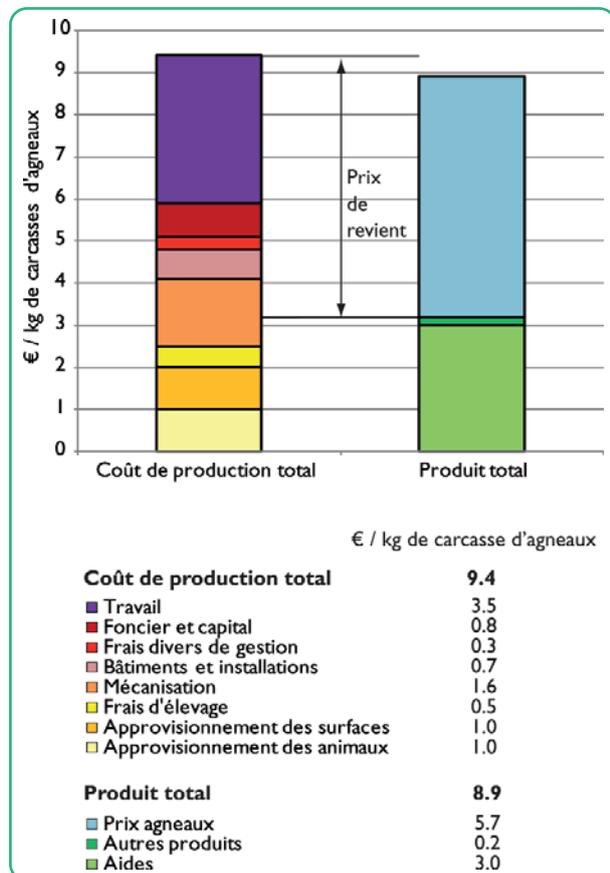
RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Revenu disponible		60 075 €	
Annuité		15 423 €	
Marge brute hors aides / brebis		61 €	
Marge ovine par brebis		85 €	
Marge de l'atelier ovin		42 397 €	
Résultat courant		59 869 €	
Amortissements matériel		10 200 €	
Amortissements bâtiment		4 080 €	
Frais financiers		380 €	
Marge brute / produit brut		69	
Résultat / produit brut		36	Recommandé > 60
Annuités / produit brut		9	20-35
			< 20

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Coût de production (€/kgc)	9,4
Produit total (€/kg)	8,9
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	7015
Prix de revient (€/kgc)	6,2
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	1,27

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

	Prix agneau 80 €	90 €	95 €	97,5 €	100 €	105 €
Productivité						
1,20				-10275		
1,30				-5993		
1,44	-11636	-5436	-2336	0	764	3864
1,50				2571		
1,60				6852		
1,70				11134		
1,80				15416		

Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représentant un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre sociétaire, en remplacement d'un associé ou en développant le troupeau existant. La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile. Tout d'abord, il sera très difficile de trouver les 100 ha pour une installation individuelle, de plus, même si les achats se limitent au matériel et au cheptel, l'investissement reste très important. Plus de 1 UTH sont absolument nécessaires pour assurer un confort minimum de travail.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Jun 2011